

Le Sénat argentin adopte un projet de loi contre les licenciements de travailleurs



Buenos Aires, 28 avril, (RHC/PL).- Le Sénat argentin a approuvé, 48 voix pour et 16 contre, un projet de loi qui déclare l'urgence des postes de travail, aussi bien au secteur privé qu'au secteur étatique, afin de freiner pendant six mois les licenciements et les suspensions des travailleurs.

Ce projet de loi requiert maintenant de l'approbation de la Chambre basse, sans modifications. Autrement, il devra retourner au Sénat.

L'initiative, encouragée par le Front pour la Victoire, avec l'appui du péronisme dissident et du centre gauche, stipule également la réinsertion immédiate du travailleur licencié ou le paiement d'une double indemnisation.



Radio Habana Cuba